

Toute inscription engage le règlement de l'année complète.
Exemples de tarifs appliqués en fonction de la délibération en vigueur.

Droits d'inscription (pour un élève) Les droits d'inscription sont fixes et plafonnés à 3 par famille ex : 5 inscrits ext = 183 euros	Seine-Maritime hors Métropole	Autres départements
	61,00€	61,00€

Important : un abattement de 15 % est appliqué à partir du 2e élève d'une même famille
sauf pour les disciplines marquées d'un * et les locations d'instruments.

ÉVEIL - INITIATION (enfants nés en 2018, 2019 et 2020)		
	SM hors Métropole	autres
* Jardin musical (2020), éveil musique et danse (2019)	319,00€	334,18€
* Initiation Musique et/ou Danse (2018)	319,00€	334,18€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
106,33€	111,39€
106,33€	111,39€

PRATIQUES INSTRUMENTALES ET VOCALES		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2017)		
	SM hors Métropole	autres
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	817,38€	856,34€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	1 364,86€	1 429,89€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre, atelier chant, atelier guitare)	452,46€	464,74€
* Ens. vocal ou instrumental seuls (chorale, orchestre, djembé, atelier MAA...)	1 ensemble	121,95€
	2 ensembles	213,46€
Cycle 3 / Cycle spécialisé / COP / CPEES		
	SM hors Métropole	autres
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	991,29€	1 038,52€
2 instruments (+ disciplines liées au cursus)	1 655,26€	1 734,12€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	611,38€	641,11€
CPEES		
	SM hors Métropole	autres
Instrument (+ disciplines liées au cursus)	991,29€	1 038,52€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
272,46€	285,45€
454,95€	476,63€
150,82€	154,91€
40,65€	42,59€
71,15€	74,54€
330,43€	346,17€
551,75€	578,04€
203,79€	213,70€
330,43€	346,17€

COURS DE DANSE		
Orientation / Cycle 1 et 2 (nés à partir du 1er janvier 2017)		
	SM hors Métropole	autres
Danse classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou Hip Hop (+ disciplines liées au cursus)	443,58€	464,74€
Danse + 1 instrument	991,06€	1 038,29€
Cycle 3		
	SM hors Métropole	autres
Danse (+ disciplines liées au cursus)	793,76€	861,59€
Danse + 1 instrument	1 457,73€	1 557,19€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
147,86€	154,91€
330,35€	346,10€
264,59€	287,20€
485,91€	519,06€

CURSUS ADULTES		
Instrument		
	SM hors Métropole	autres
Instrument + pratique collective obligatoire (FM, culture, djembé, ensemble vocal ou instrumental)	881,52€	929,97€
2 instruments	1 460,91€	1 548,49€
* Cours collectif seul (FM, culture, musique de chambre)	478,61€	501,41€
Danse		
	SM hors Métropole	autres
classique et/ou contemporaine et/ou Jazz et/ou Hip Hop		
1 cours	443,58€	464,74€
2 cours et +	669,73€	700,59€

Tarif trimestriel donné à titre indicatif	
SM	autres
293,84€	309,99€
486,97€	516,16€
159,54€	167,14€
147,86€	154,91€
223,24€	233,53€

1 - L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)

L'APEC vient également en aide aux familles pour l'acquisition du matériel nécessaire à la pratique de la musique ou de la danse au sein du Conservatoire, mais aussi pour l'organisation de sorties culturelles des élèves ou le financement des déplacements de formation à l'extérieur. Les dates de retrait et de retour des dossiers de demande de bourses sont communiquées par voie d'affichage et par l'intermédiaire des professeurs. Ces dossiers sont à retourner généralement pour début décembre.

Les aides sont attribuées sur dossier en fonction des critères de ressources. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, il faut obligatoirement fournir une preuve d'achat (facture acquittée, ticket de caisse...). Pensez à les conserver en début d'année.

2 - Le Pass'Jeunes 76 du Département de la Seine-Maritime

C'est une aide financière accordée par le **Département de la Seine-Maritime** pour alléger le coût de la pratique sportive, culturelle et artistique des jeunes.

Renseignements au 02 35 52 64 28 ou passjeunes76@seinemaritime.fr

Le Pass Jeunes 76, c'est une prise en charge de 50 % du montant de l'inscription annuelle pour les structures culturelles (cotisation annuelle). La pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle simultanément est possible. Le montant de l'aide ne peut excéder 60 € pour la 1ère inscription choisie et 40 € pour la 2e soit une aide maximale de 100 € par an et par enfant pour une pratique sportive et artistique.

3 - Atouts Normandie

Dispositif de la **région Normandie** pour les 15-25 ans. www.atouts.normandie.fr

4 - Pass' Culture

Dispositif de l'Etat pour les 15-18 ans (20 euros à 15 ans, 30 euros à 16 et 17 ans et jusqu'à 300 euros à 18 ans) www.pass.culture.fr

5 - Partenariat avec le CRR de Rouen

Pour les élèves suivant leur cursus dans les 2 établissements, il est prévu que la structure dans laquelle l'élève étudie sa discipline dominante est appelée "premier établissement" et que la 2e structure d'accueil applique à ces élèves une réduction forfaitaire de 50 % sur leurs frais de scolarité. Pour bénéficier de cette réduction, les étudiants concernés devront produire le justificatif de leur inscription auprès du 1er établissement.

Pour les élèves en classe à horaires aménagés et en TMD qui suivraient leur cursus dans les 2 établissements, il est convenu qu'ils devront s'acquitter des frais de dossier de chaque structure mais qu'ils bénéficieront de la gratuité des enseignements dans le 2e établissement.

6 - Elèves non inscrits à l'année (périodes plus courtes et ponctuelles, partenariat 106)

Cours d'instruments individuels "ponctuels" (formule valable une seule fois par personne)

Formule 1 : Bilan seul (1 heure).....30,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 40 minutes.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 40 minutes.....110,00 €

Cours d'instruments collectifs 2 à 4 personnes, tarif par personne

Formule 1 : Bilan seul (1 h 30).....20,00 €

Formule 2 : Bilan + 2 cours de 1 heure.....70,00 €

Formule 3 : Bilan + 4 cours de 1 heure.....110,00 €

Cours de Formation Musicale sur 1 trimestre (après 2 séances gratuites) renouvelable jusqu'à 2 fois sur une seule année scolaire.....60,00 €

7 - Les locations d'instruments (tarifs au trimestre)

Le Conservatoire propose des locations pour les instruments suivants :

- (A) guitare, clarinette en ut
- (B) violon, alto
- (C) cor, cornet, trompette, trombone
- traversière, clarinette, saxophone, contrebasse, tuba, luth
- (E) hautbois, cor anglais, basson, xylophone, violoncelle
- (F) flûte à bec

<i>Seine-Maritime hors Métropole</i>	<i>Autres départements</i>
52,43 €	54,93 €
74,22 €	77,76 €
83,06 €	86,38 €
89,93 €	96,52 €
102,40 €	105,99 €
24,26 €	26,46 €